

---

ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – GAC : préparation pour la réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN

Lundi 9 mars 2020 – 16h00 à 17h00 EST

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Gülten, merci à tous pour ces discussions sur .org qui vont sans doute se poursuivre.

Nous allons maintenant commencer notre discussion sur les préparatifs pour la réunion avec le Conseil d'Administration. Nous allons passer en revue les diapositives que nous avons préparées. Je pense que le .org, c'est le premier point qui est sur la liste que nous avons préparée.

Excusez-moi Kavouss, vous aviez levé votre main. Kavouss, vous avez la parole.

IRAN : Mon commentaire concerne la séance précédente.

J'aimerais répondre à mon cher ami Paul. Effectivement, j'ai bien remarqué que nous n'avons pas un avis de consensus mais nous avons plusieurs moyens de communiquer avec le Conseil d'Administration. Nous avons des communications, des avis par consensus et d'autres moyens d'exprimer nos points de vue et nos inquiétudes.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

Nous ne devrions pas rater cette opportunité de faire entendre notre voix. Effectivement, il faut faire en sorte que tout le monde puisse s'exprimer mais il faut essayer de faire en sorte que le Conseil d'Administration tienne compte de notre point de vue. Nous avons donc besoin de réponses, de descriptions, etc.

J'ai peur que mon commentaire soit mal interprété par rapport au fait que je veux un avis de consensus. Non. Je pense qu'il y a d'autres moyens de pouvoir communiquer au Conseil d'Administration nos points de vue. Nous devons essayer de voir quels sont les questions et les commentaires que nous voulons partager avec le Conseil d'Administration.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. C'est exactement ce que nous allons faire maintenant, quels sont les points que nous voulons aborder avec le Conseil d'Administration. Nous avons élaboré une liste de questions éventuelles que nous pourrions aborder avec le Conseil d'Administration. Nous les avons distribuées par courriel.

J'aimerais passer directement à la question .org. Désolée de changer un petit peu l'ordre des diapositives.

GÜLTEN TEPE : Je vois que Rob a levé la main.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Rob, allez-y.

ROBERT HOGGERTH : Merci Manal.

Gülten va maintenant arrêter de partager le matériel de référence pour passer directement au document que j'ai partagé il y a quelques séances pour essayer d'y apporter des modifications en direct. Gülten va maintenant partager son écran sur Google Doc et nous allons travailler directement sur le document au fur et à mesure que vous discutez. Nous allons donc introduire les modifications directement au fur et à mesure que vous parlez.

Nous avons reçu un courriel de Vernita des États-Unis il y a une heure avec des suggestions pour ajouter à ce document.

Gülten, ce que vous pouvez faire pour ce qui est de la structure de cette séance, vous pouvez faire défiler le texte pour arriver à la partie à laquelle Manal fait référence. Donc on va sauter la première partie et on va passer directement au point proposé par le GAC au Conseil d'Administration. Parce qu'il y a des personnes qui ne sont pas dans la salle Zoom, je vous demande de bien vouloir lire ce qui est sur l'écran. Benedetta, après, pourra apporter les modifications en direct en ligne au fur et à mesure que les discussions se poursuivent. Manal, c'est la façon dont nous souhaitons poursuivre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Rob, merci d'avoir tout mis en place tellement vite.

---

Donc voilà le texte que nous avons préparé comme questions probables à poser au Conseil d'Administration. La capacité de l'organisation ICANN à démontrer que les considérations de l'intérêt public global sont évaluées et protégées dans le contexte de la transaction proposée PIR est importante pour l'organisation. Au moment d'évaluer la transaction PIR, l'ICANN doit démontrer son engagement vis-à-vis des contributions de toutes les parties de la communauté multipartite. Et les questions sont les suivantes :

« Quelles sont les mesures prises par l'ICANN pour protéger l'intérêt public global ? »

Deux : « Y a-t-il des résultats temporaires ou intérimaires de l'évaluation réalisée par l'ICANN à laquelle il a été fait référence dans la réponse initiale au président du GAC ? »

Trois : « Est-ce que le Conseil d'Administration de l'ICANN considère la possibilité de ne pas approuver la transaction ? »

Quatre : « Les PIC sont indiqués dans la correspondance comme étant la base pour répondre aux inquiétudes de la communauté. Cependant, il devrait être évalué le fait de savoir si cela protège l'intérêt public et s'il y a des garanties pour que cette protection soit mise en place tel que des prix abordables par exemple pour .org. »

Je vais m'arrêter ici pour voir si ces quatre questions couvrent les thèmes que nous voulons aborder avec le Conseil d'Administration. Kavouss, vous avez levé la main.

IRAN :

Merci beaucoup.

Je ne veux pas modifier quoi que ce soit à ce stade, mais je pense qu'il y a une question importante, à savoir quelle est la motivation, la justification de ces changements. Ensuite, nous pouvons dire comment ces changements feront en sorte que l'intérêt public global se préservé et protégé. Nous changeons quelque chose pour améliorer les choses, alors quelle est la motivation ? Est-elle uniquement une motivation commerciale ? Je ne suis pas contre, mais nous voulons savoir quelle est la motivation.

Alors il faudrait ajouter une autre question, les motivations et les justifications et dans quelle mesure celles-là servent l'intérêt public global.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Il s'agit d'une question très importante. Je ne suis pas sûre si c'est une question à adresser à l'ICANN parce que, je veux dire, la motivation concerne ceux qui sont en train de proposer cette affaire. Donc je suis d'accord avec votre question, mais je ne suis pas sûre que cette question doive être adressée au Conseil d'Administration de l'ICANN. Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec moi.

IRAN :

Je suis d'accord avec ce que vous avez dit, mais cette question reste valable, que ce soit pour le Conseil ou autres. Y a-t-il des motivations commerciales ou autres ? C'est cela la question.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss.

Par ailleurs, je pense que je vais collecter davantage d'informations pour partager avec les collègues pour pouvoir peut-être ajouter d'autres questions.

Je vois que Jorge a fait un commentaire sur le chat. Rob qui dit merci aux coprésidents du groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international pour les questions préliminaires qui ont été élaborées par rapport à PIR.

Jorge suggère que nous pouvons peut-être simplifier la question quatre un petit peu. Je suis d'accord d'ailleurs parce que je sais que je n'ai pas lu correctement cette question.

Olivier a levé la main. Olivier de la Commission européenne, vous avez la parole.

COMMISSION EUROPÉENNE : C'est vrai que la question quatre est un petit peu compliquée. Je pense que ce que nous voulons savoir en fait, c'est comment l'ICANN va prendre en compte les PIC dans son évaluation et comment l'ICANN va interagir avec Ethos pour améliorer les PIC et s'assurer qu'ils préservent l'intérêt public. Je pense que la question quatre peut être reformulée mais les éléments principaux sont tous là.

Ensuite, on pourrait rajouter un paragraphe d'introduction en disant qu'il est important... Pardon. Dans ce paragraphe d'introduction,...

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pardon Olivier. Si vous pouvez attendre un petit peu, le temps que Benedetta tienne compte de vos commentaires en ligne. Est-ce qu'on peut continuer ? Je vois sur le chat qu'on dit que la question quatre devrait couvrir les droits de l'homme et Paul dit qu'il est d'accord avec Jorge. Nous pouvons peut-être ajouter quels seront les critères utilisés par le Conseil pour évaluer l'intérêt public, comment le Conseil d'Administration va appliquer ces critères.

Nous avons maintenant un texte qui a été proposé pour la question quatre : « Quels critères seraient utilisés par le Conseil d'Administration pour évaluer l'intérêt public ? Comment le Conseil appliquera-t-il ces critères ? Comment l'ICANN prendra-t-elle en considération les PIC dans son évaluation et interagir avec Ethos pour améliorer les PIC afin de s'assurer qu'ils servent l'intérêt public ? »

Question numéro quatre, est-ce que vous êtes d'accord avec la question quatre telle qu'elle est rédigée maintenant ?

Olivier, je crois comprendre que vous avez des commentaires par rapport au paragraphe d'introduction. Mais Vernita a un commentaire par rapport à cette question.

VERNITA HARRIS : Oui, c'est par rapport à cette question. Est-ce que quelqu'un pourrait me dire où est-ce qu'on peut trouver l'intérêt public ? Ce serait utile parce que cela pourrait répondre à ma prochaine question. Car si on définit l'intérêt public ce serait le critère à utiliser. Est-ce qu'on l'a

---

identifié quelque part ce critère, cette définition ? Et je ne suis pas sûre si l'ICANN devrait interagir avec Ethos ou s'il revient à la communauté d'interagir avec Ethos dans ce sens.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Vernita. Est-ce qu'il y a des réponses à la question de Vernita avant de passer au texte suivant ?

Personnellement, je suis en train de lire le chat. Kavouss, je ne suis pas sûre si vous pouvez retaper votre commentaire. Je ne suis pas très sûre d'avoir compris votre commentaire. Benedetta demande de confirmer ce commentaire.

Mais d'abord, il y a des réponses à la question de Vernita. Je ne pense pas qu'il y ait une définition accordée par rapport à ce qu'est l'intérêt public, que je sache, à ma connaissance. J'essaie de suivre le chat. Rob Hoggart, paragraphe six des principes opérationnels du GAC : « Le GAC s'engage à mettre en place des procédures efficaces pour soutenir l'ICANN et à fournir des avis opportuns et détaillés et des analyses sur des questions pertinentes concernant les gouvernements et les intérêts publics. » Je ne pense pas qu'on ait une définition de ce qu'est l'intérêt public. Or, je pense que nous pouvons toutefois faire référence à l'intérêt public.

Excusez-moi Olivier, je sais que vous attendez. Je vais vous donner la parole et ensuite, je vais passer la parole à Kavouss. Ensuite, on va essayer de conclure par rapport à la question exacte. Olivier, vous aviez des suggestions pour le paragraphe de présentation.

---

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui. Dans le paragraphe d'introduction, nous parlons de l'engagement de l'ICANN vis-à-vis de la communauté multipartite. Nous pourrions nous poser une question par rapport à cela. Nous avons vu que cette réunion de l'ICANN accueille des discussions sur la transaction. Il y a eu un forum public consacré à cette question plus tôt ce matin, mais nous pourrions peut-être ajouter que l'on veut plus de détails par rapport à la manière dont les retours de la communauté multipartite seront pris en compte parce que je ne vois pas cela dans les questions telles qu'elles sont posées en ce moment.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pouvez-vous répéter la question pour Benedetta ? Ce serait une cinquième question ou vous voulez modifier le texte ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Ce serait une première ou deuxième question. On pourrait dire : « Qu'est-ce que l'ICANN fera pour prendre en considération les retours de la communauté multipartite dans l'évaluation de la transaction ? » ou « Comment l'ICANN va continuer à dialoguer avec la communauté multipartite ? »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'allais dire que la réponse à cela, c'est par exemple le forum public qui a eu lieu. Mais vous dites comment cela va se poursuivre.

---

COMMISSION EUROPÉENNE : J'espère que ce ne sera pas le seul dialogue parce qu'on n'a vu qu'un seul côté. On a entendu les commentaires la communauté. Bien évidemment, il y aura d'autres commentaires mais ce serait intéressant d'avoir un dialogue avec le Conseil d'Administration.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. Donc la première question dit : « Que fera l'ICANN pour prendre en considération les contributions de la communauté multipartite lors de l'évaluation de la transaction ou pour continuer à interagir avec la communauté multipartite à ce sujet ? » Est-ce que cela vous convient, Olivier ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui. Pour moi, c'est correct. On pourrait même garder tout simplement la première partie de la question. Mais peut-être que d'autres ont leur propre avis là-dessus.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : D'accord. Donc ajoutons des crochets à partir de « or » et voyons comment poursuivre la discussion. Olivier, vous avez fini avant de passer à Kavouss ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui, c'est bon.

---

IRAN : Il me semble que le dernier paragraphe est la conclusion des questions. Si nous voulons garder ce dernier paragraphe, nous devrions séparer les déclarations à partir de la deuxième ligne.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pour préciser, nous allons biffer tout le reste. C'était censé être la question numéro quatre qui a été remplacée désormais avec d'autres formulations. Donc cela n'apparaît pas dans le texte.

IRAN : À ce moment-là, il n'y a aucun problème.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excellent. Merci Kavouss.

Je vais demander à Lina et à Suada si ces modifications ont un lien avec leurs interventions. Est-ce qu'elles pourraient confirmer si c'est correct ? Vernita, allez-y.

VERNITA HARRIS : Merci Manal.

Il me semble que la question numéro deux est un peu trop large. Il serait bien de biffer la question directement et de la remplacer ou de la supprimer tout simplement parce que les autres questions abordent nos inquiétudes jusqu'à présent. On demande ce que fait l'ICANN pour préserver l'intérêt public mondial sans savoir comment définir l'intérêt public mondial. Donc on ne voit pas le but de cela.

---

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Vernita. On en prend note.

Y a-t-il des objections par rapport à cette suggestion ? Tout le monde est d'accord pour supprimer cette deuxième question considérant que la discussion des autres questions pourrait directement répondre à certaines questions ?

Je vois que Jorge dit sur le chat : « Pourquoi ne pas évaluer les PIC au lieu d'évaluer l'intérêt public ? »

BENEDETTA ROSSI : Manal, j'ai ajouté la modification à la question numéro cinq concernant ce que disait Vernita, d'évaluer les PIC au lieu de parler de l'intérêt public. Donc les questions cinq et six devraient en fait être une seule question. Peut-être qu'on pourrait les combiner pour en faire une seule. Il y a une superposition à ce niveau-là il me semble.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, on devrait relire la formulation. Mais on donnera d'abord la parole à Kavouss.

IRAN : Oui, peut-être qu'il nous faut garder la question numéro deux parce que cela porte sur les mesures prises. Peut-être cela pourrait être transmis ailleurs. Mais on ne parle pas de sauvegardes ou de mesures

---

nécessaires pour la préservation de l'intérêt public mondial. Donc il faut véritablement que l'on considère cela. C'est pourquoi la question numéro deux est importante, parce qu'on parle de mesures prises. On parle de mesures concrètes, pas d'actions générales. Et c'est pour cela que la question me semble tout à fait valable.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss.

Nous avons donc deux propositions : d'une part de garder la question numéro deux qui demande de avis des mesures concrètes, ou de supprimer la question numéro deux étant donné qu'on n'a pas de définition concrète de l'intérêt public mondial.

Pendant que vous considérez la question numéro deux, permettez-moi de m'assurer que tout le monde soit d'accord avec le reste des questions.

Question numéro un: « Que fera l'ICANN pour prendre en considération les contributions de la communauté multipartite lors de l'évaluation de la transaction ? » Puis nous avons le reste de la question entre crochets ; il faut décider s'il est nécessaire de garder le reste de la question ou pas.

Question numéro trois: « Y a-t-il des résultats intérimaires de la diligence effectuée par l'ICANN évoqués dans la réponse initiale de l'ICANN à la présidente du GAC ? »

---

Trois : « Le Conseil d'Administration considère-t-il la possibilité de ne pas prêter son consentement pour la transaction ? »

Puis les questions cinq et six, il faudrait voir si elles se chevauchent. Donc première question des deux : « Quels sont les critères qu'utilisera le Conseil d'Administration de l'ICANN pour évaluer les PIC et les appliquer ? » Et question numéro six : « Comment l'ICANN prendra-t-elle les PIC en considération au moment de faire son évaluation et interagir avec Ethos Capital pour améliorer les PIC de sorte à ce que l'intérêt public soit garanti ? »

Je suis d'accord, c'est vrai que la question numéro cinq pourrait dépendre de la question numéro six et y être comprise. Y a-t-il des commentaires sur les questions cinq et six ? Kavouss puis Olivier.

IRAN :

Je ne suis pas sûr de la question numéro cinq évalue les PIC ou alors que l'on considère les PIC à la lumière de PIR. On ne parle pas des PIC en général, de l'évaluation des PIC. Ce n'est pas cela, la question. La question est quelle est l'évaluation des PIC dans le cas spécifique de PIR.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Donc Kavouss, vous garderiez les deux questions ?

---

IRAN : Oui, aucun problème pour les garder toutes les deux mais je veux dire qu'on parle ici d'évaluation des PIC mais qu'on devrait dire évaluation des PIC dans le cadre du rachat de PIR, pas qu'on évalue les PIC en général.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien, merci.

Olivier ? La Commission européenne, vous avez la parole.

COMMISSION EUROPÉENNE : Plutôt que de faire référence à l'intérêt public mondial, ne pourrait-on pas faire allusion à la communauté du .org, y compris les parties prenantes non commerciales ou les titulaires de noms de domaine non commerciaux ? Parce que c'est cela la particularité de la communauté des titulaires du .org, il y a énormément d'organisations à but non lucratif ou des organisations non commerciales qui ont enregistré leur nom de domaine sous ce domaine. Donc c'est leur intérêt qui devrait être desservi. Certains de ces parties prenantes desservent à leur tour l'intérêt public mondial.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Olivier de ce que vous suggérez. Donc vous proposez que l'on remplace l'intérêt public mondial par l'intérêt public de la communauté .org.

---

Vincent lève la main. Allez-y. Je suggère que vous considérez si ce sera également une question pour l'ICANN ou pour Ethos et PIR. Je pense aussi à haute voix. Vincent, allez-y.

VINCENT GOUILLART : Vous m'entendez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, on vous entend.

VINCENT GOUILLART : Je voudrais m'exprimer vis-à-vis de la discussion sur l'intérêt public mondial. Personnellement, il me semble qu'il faudrait que l'on garde cette formulation. Il s'agit d'une question essentielle. Si je vais proposer une définition générale, il me semble qu'elle reposerait sur trois piliers : l'accessibilité ou l'abordabilité, surtout pour les ONG et les organisations qui sont formées d'utilisateurs du .org jusqu'à présent ; deuxièmement, la protection de la vie privée et de la liberté d'expression ; et troisième pilier, le développement du gTLD .org, de ses services et de l'extension de sa communauté.

Ethos a promis que s'il était permis que le PIR les a transférés, il garantirait l'intérêt public mondial, sachant que les gTLD enregistrés sur le .org devraient pouvoir garder leur titularité et prospérer comme Ethos l'a promis. Donc il est de l'intérêt public mondial que ces trois piliers soient garantis.

J'espère avoir été clair.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Vincent.

J'ai Kavouss qui lève la main.

IRAN :

Je ne comprends pas pourquoi on devrait supprimer l'intérêt public mondial. Il y a une demi-heure de cela, lors de la discussion sur les génériques fermés, on a discuté de l'intérêt public et de l'ajout de cette question au communiqué du GAC. Donc quel est le problème de l'avoir ici ? Il faudrait le laisser tel quel. L'intérêt public fait partie de la mission de l'ICANN et on en a discuté à plusieurs reprises. Donc ce n'est pas que j'ai un problème spécifique mais je pense que ce n'est pas la peine d'évoquer ici une catégorie spécifique d'utilisateurs à but commercial ou non. Donc soyons plus généraux ici sans parler de catégories spécifiques de parties prenantes. Nous ne sommes peut-être pas d'accord avec une catégorie ou une autre ; laissons-le ouvert.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss.

Il y a également des commentaires sur le chat. J'essaie de me rattraper, pardon. Jorge suggère que l'on énumère les intérêts : stabilité des prix, liberté d'expression et protection de la vie privée avec un « entre autres » ou « etc. ». Donc : « Quelles sont les mesures prises par l'ICANN pour sauvegarder l'intérêt public mondial vis-à-vis de cette transaction, entre autres au niveau de l'abordabilité, la

---

stabilité des prix, la liberté d'expression et la protection de la vie privée ? »

Vernita, cela semble-t-il acceptable. Je vois Kavouss qui lève la main. Est-ce une nouvelle main, Kavouss ?

IRAN :

Oui. Il me semble que la réunion avec le Conseil d'Administration ne nous donnera pas le temps suffisant pour répondre à toutes ces questions. On a ici six questions et pas suffisamment de temps.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui et je rajoute que c'est un des sujets à discuter, ce n'est pas le seul. Je suis d'accord avec vous, nous n'avons que 60 minutes. Donc peut-être qu'on ne pourra pas discuter de tout, j'en suis sûre.

Voulez-vous que l'on remette cela à plus tard pour évaluer quel est le reste des questions puis on verra quelles sont les priorités, ce que nous voulons garder, ce que nous rejetons ou si nous souhaitons réorganiser l'ordre de nos questions ? Y a-t-il des objections ou vous êtes tous d'accord à ce que l'on avance ? Nous avons déjà utilisé plus de la moitié du temps que nous avons. Et comme Kavouss l'a dit, nous n'avons que 60 minutes pour en discuter avec le Conseil d'Administration, donc il faudrait que l'on ait des priorités claires au moment de poser des questions. Je vois Brian sur le chat qui exprime son accord.

---

Essayons de voir rapidement quelles sont les autres questions. Comme cela, on se mettre d'accord sur ce que nous devrions garder ou pas. On défile un peu.

Autre sujet, procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD, je ne suis pas sûr que ce soit la peine de lire le texte introductoire. Mais les questions disent : « Le Conseil d'Administration pourrait-il fournir une mise à jour sur ces processus internes et ceux de l'organisation ICANN pour se préparer pour une série future du programme des nouveaux gTLD ? » Et deuxièmement : « Le Conseil d'Administration prévoit-il des activités spécifiques ou ciblées liées aux interactions entre le Conseil d'Administration et le GAC qui devraient être entreprises afin de garantir une série future du programme de nouveaux gTLD qui se déroule sans problème ? » Avez-vous des commentaires sur ces questions ? Êtes-vous tous d'accord avec ces questions ? Remercions bien évidemment Luisa, qui est responsable de ce sujet.

GÜLTEN TEPE : Kavouss demande la parole.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Gülten.

Kavouss, allez-y.

---

IRAN : Est-ce que c'est la peine de garder les deux questions ? La première question de demander une mise à jour au Conseil d'Administration vis-à-vis de ces processus internes et des processus internes de l'organisation ICANN pour se préparer pour une série future, est-ce essentiel de leur demander cela ? On en a déjà discuté à plusieurs reprises avec eux. Donc ne pourrait-on pas se borner à une seule question ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Donc vous proposez de garder exclusivement la deuxième question, si j'ai bien compris ?

IRAN : Oui. Peut-être la deuxième question ou une combinaison des deux. Mais on en a déjà longuement parlé. Donc je pense que cette question ici n'apporte rien à la discussion. Je ne suis pas sûr que ce soit la peine de garder cette question. Quelle est la question qu'on devrait garder ?

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Vu qu'il s'agissait d'un sujet brûlant, il me semblait qu'il serait intéressant de demander au Conseil d'Administration une mise à jour sur ce sujet de leur côté et de savoir s'ils avaient besoin de quelque chose spécifique de la part du GAC ou pour ce qui est des interactions entre le GAC et le Conseil d'Administration. Mais je vais ici

---

consulter Luisa pour voir ce qu'elle en pense. Est-ce la peine de garder les deux questions ou pourrait-on les combiner ?

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Vous m'entendez Manal ? Je suis là.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, je vous entends plusieurs fois parce que vous avez un écho.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Est-ce que ça va mieux maintenant ?

GÜLTEN TEPE : Oui, merci Luisa. Ça va mieux.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Très bien.

Pour cette question, il me semblait si l'on apportait le texte explicatif avant de passer aux questions, on montrerait la difficulté pour le GAC de suivre les discussions sans avoir toutes ces informations. Et voilà pourquoi il me semblait qu'il s'avérerait convenable de demander au Conseil d'Administration de nous expliquer comment ils se préparent et quels sont leurs processus internes et ceux de l'organisation ICANN. Dans le passé, cela a été partagé à travers un document sur les présomptions opérationnelles. Je me suis dit qu'on pourrait les

---

encourager à nous informer de leurs travaux et de l'état des lieux vis-à-vis de la préparation.

Au cours de leurs interactions avec Manal, ils semblaient toujours intéressés par la possibilité de nous fournir davantage de détails sur ce sujet. Peut-être qu'on pourrait les combiner. Il me faudrait quelques minutes pour voir si cela serait possible, de manière à pouvoir prendre un peu moins de temps. Mais je sens toutefois qu'il s'agit d'un sujet important. Pour l'instant, je préférerais que l'on garde les deux questions, mais je prendrai quelques minutes pendant que vous discutez des autres sujets, s'il n'y a plus d'autres commentaires là-dessus, et on reviendra vers moi vers la fin si cela vous convient.

**PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :** Merci Luisa. On reviendra plus tard pour voir si la version combinée nous convient. On pourrait tout simplement demander : « Le Conseil d'Administration pourrait-il fournir une mise à jour, etc. » et puis : « Le Conseil d'Administration prévoit-il des activités spécifiques liées aux interactions entre le Conseil d'Administration et le GAC ? » C'est ce qui me vient à l'esprit comme cela, tout de suite.

En attendant que Luisa nous donne une autre réponse, passons à la mise en œuvre de la piste de travail numéro deux. Merci d'avoir fait défiler le texte parce que je ne voyais pas très bien.

Alors, mise en œuvre de la piste de travail deux : « Le GAC commence son travail de mise en œuvre de la piste de travail deux des SO et des AC. Le GAC est intéressé à comprendre quel est le progrès fait par

---

l'organisation ICANN en la matière et ce que fait le Conseil d'Administration pour encourager ces efforts. »

Y a-t-il des commentaires par rapport à cette question ? Je vois que personne ne souhaite prendre la parole, donc suppose que vous êtes tous d'accord.

Nous passons donc à la section suivante sur la révision RDS WHOIS 2 : « Le GAC prend note des mesures récentes prises par le Conseil d'Administration concernant les recommandations de la révision RDS WHOIS 2. Les sujets couverts par la révision restent un domaine d'intérêt pour le GAC, qui continuera à suivre de près cette question, notamment pour ce qui est de l'exactitude du WHOIS et les services d'accréditation de l'enregistrement fiduciaire de l'anonymisation ainsi que les efforts pour faire respecter les dispositions contractuelles dans les contrats de l'ICANN. Le GAC salue l'adoption par le Conseil d'Administration des recommandations concernant le suivi de l'efficacité de l'accès au WHOIS de la part des forces de l'ordre et des services associés. »

Je pense qu'il s'agit plutôt d'un commentaire qui renforce ou qui tient à souligner l'importance de ce sujet pour le GAC.

Passons maintenant... On doit se mettre d'accord sur l'ordre des sections également. Pouvons-nous voir le texte suivant ? Nous avons deux autres sections. Nous avons une section sur le suivi de la révision CCT qui dit : « Le GAC apprécie les efforts de suivi faits par le Conseil d'Administration et la correspondance avec le GAC sur l'avis du communiqué de Montréal concernant la relation entre la révision CCT,

---

la mise en œuvre de la révision CCT et la nouvelle série de nouveaux TLD. Est-ce que le Conseil d'Administration pourrait partager son point de vue concernant comment et quand la tâche de déterminer comment les recommandations de la révision CCT et d'autres inquiétudes manifestées par le GAC ont été prises en compte dans les propositions pour des procédures ultérieures dans des nouvelles séries de nouveaux gTLD ? »

Voilà une question concernant notre correspondance et les communications que nous avons eues avec le Conseil concernant l'avis de Montréal. Voulons-nous inclure ces questions concernant les séries ultérieures ou voulons-nous le garder comme une section séparée ? Paul dit qu'il s'agit d'une bonne question. Jorge dit : « On pourrait faire passer D à la fin. C'est un commentaire, un aspect clé pour eux est comment le Conseil d'Administration entend impliquer le GAC dans une telle évaluation ou dans une telle décision » Brian : « Quelle est la question pour le Conseil d'Administration ? » Il s'agit plutôt d'un commentaire plutôt que d'une question. Je pense que c'est pour cela que Jorge suggère de déplacer cette section. Jorge, est-ce que vous suggérez un texte en particulier pour le point E ou vous êtes d'accord avec le texte qui est proposé ? Jorge dit que nous pouvons en parler à l'oral.

Permettez-moi de vous poser encore une fois la même question. Voulons-nous transférer le point E pour qu'il fasse partie de la section concernant les séries ultérieures ou voulons-nous garder ce point E tel quel ? Kavouss, s'il vous plaît, allez-y.

IRAN : Je pense qu'on pourrait le combiner avec la section sur les procédures ultérieures. Et ensuite, il y a différents degrés d'importance par rapport à ces questions parce qu'il y a le WHOIS d'un côté. Donc il faut les mettre dans l'ordre correct pour savoir quelle est la question clé et quelles sont les autres questions qui seront mises dans quel ordre, donc quelles sont les questions prioritaires que nous allons poser en premier.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss. Oui, je pense que nous allons fusionner les deux questions par rapport aux séries ultérieures. Donc cette question par rapport à la CCT, on va la mettre dans les séries ultérieures.

Ensuite pour ce qui est de l'accès aux données d'enregistrement gTLD, je suis en train de lire un commentaire. Nous avons une demande pour que l'on garde cet espace pour un texte. Mais maintenant, on l'a ce texte. Et le texte dit : « Dans son communiqué de Montréal, le GAC a recommandé entre autres choses que l'ICANN doit rendre disponible un formulaire de demande normalisé pour accéder à des informations non publiques. En réponse, le Conseil d'Administration a noté qu'il ne pouvait pas obliger les parties contractantes à utiliser un formulaire normalisé mais qu'il pouvait collaborer avec les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement pour développer et rendre disponible un tel formulaire. Puisque les recommandations du EPDP phase 2 contiennent déjà des critères pour accéder à ces données d'enregistrement non publiques, l'accès raisonnable à ces données

---

d'enregistrement reste une priorité pour le GAC, notamment dans cette période temporaire, jusqu'à ce qu'un système soit finalisé.

Est-ce que le Conseil d'Administration pourrait expliquer quelles sont les mesures prises ou qui seront prises pour travailler avec les parties contractantes afin de développer un formulaire normalisé basé sur la recommandation trois du EPDP qui puisse être utilisé entre temps par les demandeurs ? »

Y a-t-il des commentaires par rapport à cette question ? Si tout le monde est d'accord par rapport à cette question. Merci beaucoup Benedetta, qui a déjà pris note d'un commentaire à la fin pour déplacer la dernière section.

Nous devons maintenant finir la question par rapport à .org et aux séries ultérieures. On va passer à la question de .org. Il nous reste une dizaine de minutes.

Je me sens comme si on était en train de rédiger le communiqué déjà. Je vérifie voir si j'ai tout vu par rapport aux commentaires qui ont été faits. Je vois qu'il n'y a pas d'autres commentaires.

Donc je pense qu'on peut éliminer dans la question un le texte qui est entre crochets ; je pense que tout le monde est d'accord. Y a-t-il des objections ? Très bien. Nous allons donc éliminer le texte entre crochets.

La première question : « Comment est-ce que l'ICANN prendre en considération les retours de la communauté multipartite dans l'évaluation de la transaction ? »

---

Deuxième question : « Quelles sont les mesures prises par l'ICANN pour protéger l'intérêt public mondial ? » Et un autre texte proposé : « Quelles sont les mesures prises par l'ICANN pour protéger l'intérêt public mondial concernant la transaction, entre autres en termes d'abordabilité, stabilité des prix, liberté d'expression et protection de la vie privée ? » On reprend ces différents exemples, entre autres stabilité des prix, liberté d'expression, etc.

Kavouss, s'il vous plaît.

IRAN : Peut-être qu'on pourrait passer à trois, quatre, cinq et six et ensuite passer aux différentes catégories.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Y a-t-il des objections par rapport aux questions trois, quatre, cinq et six ? Je vois qu'il n'y en a pas. Y a-t-il des objections par rapport aux questions un et deux telles qu'elles sont affichées sur l'écran ? Je pense qu'on doit prendre une décision par rapport à la question deux parce qu'on a deux possibilités.

Finn suggère que l'on élimine « stabilité des prix ». Êtes-vous d'accord pour éliminer stabilité des prix », suggestion de Finn ? Très bien. Je ne vois pas d'objection. On peut éliminer cette partie. Pouvons-nous éliminer la première option ? Merci Benedetta. Y a-t-il des objections ? Très bien, nous allons donc effacer cette première option. Cela aussi, merci Benedetta.

---

Est-ce que vous êtes tous d'accord avec les six questions que l'on va poser par rapport à .org telles qu'elles sont affichées à l'écran maintenant ? Je vois qu'Olivier de la Commission européenne souhaite prendre la parole. Olivier, s'il vous plaît.

GÜLTEN TEPE :

Olivier, nous ne pouvons pas vous entendre si vous êtes en train de parler. Olivier, votre micro est activé, vous pouvez parler. Je propose que l'on appelle par téléphone Olivier.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Je suis d'accord. Entre temps, est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions par rapport à ces questions de un à six concernant le .org ? Je vois qu'il n'y en a pas.

Nous allons donc passer aux procédures ultérieures en attendant qu'Olivier se connecte. Nous avons deux questions : « Est-ce que le Conseil d'Administration peut donner des informations sur le processus interne de l'organisation ICANN pour préparer une nouvelle série du programme de nouveaux gTLD et si le Conseil d'Administration anticipe des activités ciblées concernant les interactions entre le Conseil et le GAC pour garantir le succès d'une nouvelle série de nouveaux gTLD ? » On a fusionné les deux questions dans ce point. Y a-t-il des commentaires ? Je vois qu'il n'y en a pas.

Est-ce qu'il nous reste à voir quelque chose d'autre dans d'autres sections avant de repasser au .org ? Sommes-nous d'accord avec

---

l'ordre des sections avant de donner la parole à Olivier concernant le .org ?

Nous allons passer à .org, ensuite les procédures ultérieures, la mise en œuvre de la piste de travail deux et ensuite... Pouvez-vous faire défiler le texte s'il vous plaît ?

GÜLTEN TEPE : Avant de continuer, Olivier demande à prendre la parole s'il vous plaît.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'ai essayé de conclure cette partie avant de lui donner la parole. On va donner la parole à Olivier.

COMMISSION EUROPÉENNE : En fait, ce n'était pas par rapport à .org. Mon intervention était par rapport à la partie concernant le WHOIS et l'accès aux données d'enregistrement et le communiqué de Montréal.

À partir de ce communiqué, l'organisation ICANN doit travailler avec les parties contractantes pour élaborer un formulaire d'accès à ces données d'enregistrement. Nous avons demandé à l'organisation ICANN comment elle entend développer ce formulaire, mais on devrait dire comment elle entend développer et mettre en œuvre ce formulaire.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pouvons-nous faire défiler le texte pour arriver à la partie à laquelle fait référence Olivier ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Vous m'entendez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui.

COMMISSION EUROPÉENNE : Parce que quelque part, nous sommes en train de lancer ce processus pour faciliter l'accès en attendant que le modèle complet soit conçu. Mais nous devons aboutir à des résultats rapides. On ne peut pas prendre très longtemps pour développer ce formulaire. Nous devons parvenir à un accès rapide dans les meilleurs délais. C'est pour cela que nous devrions parler aussi de mise en œuvre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Moi, franchement, je pensais que quand on parlait de développement, on parlait également de mise en œuvre. Mais si vous pensez que ce n'est pas le cas...

COMMISSION EUROPÉENNE : Si vous pensez que développement contient la notion de mise en œuvre, je suis d'accord.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Si vous pensez que c'est mieux, on peut éliminer développement et garder mise en œuvre.

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui, je suis d'accord avec cette option aussi.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Y a-t-il des objections pour remplacer développement par mise en œuvre ? Très bien. Alors on va éliminer développement et on va garder mise en œuvre. Merci Olivier.

Y a-t-il d'autres éléments à ajouter à cette partie ? J'essaie de lire en même temps le chat. Pour revenir à la question sur .org, Suada dit dans le chat que la question six devrait dire « interagir avec la communauté et non pas interagir avec Ethos. Comment l'ICANN va-t-elle prendre en considération les PIC dans son évaluation et interagir avec Ethos pour s'assurer... » Je pense qu'ici, on veut parler d'Ethos, n'est-ce pas ? Kavouss, s'il vous plaît.

IRAN : Je pense qu'on pourrait dire non seulement Ethos mais on pourrait mettre les deux : la communauté et Ethos, interagir avec les deux.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Donc interagir ou dialoguer avec Ethos et la communauté ?

---

IRAN : Oui, exactement.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pour améliorer les PIC afin de s'assurer qu'ils servent l'intérêt public. Très bien. Je confirme si cinq et six parlent de la même chose. Est-ce qu'il y a des chevauchements entre les questions cinq et six ? Suada suggère d'éliminer la question six. Y a-t-il des objections ? Kavouss, s'il vous plaît. C'est une nouvelle main ?

IRAN : Une partie de la question six est importante ; le fait d'interagir avec Ethos et la communauté, cette partie est importante. Peut-être que l'on pourrait l'ajouter à la question cinq.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui. Alors comment appliquer ces critères et interagir ou dialoguer avec Ethos et la communauté pour améliorer les PIC et s'assurer qu'ils servent l'intérêt public ?

IRAN : Oui. Cela pourrait être possible.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Peut-on faire cela sur l'écran s'il vous plaît, Benedetta ? Donc poursuivre la question numéro cinq avec une partie de la question six et dialoguer avec Ethos, etc. Ajouter donc cette partie à la question cinq et ensuite, on élimine la question six. Est-ce qu'il y a des

---

objections ? Kavouss, est-ce que vous êtes d'accord ? C'est une nouvelle main que vous levez ? Très bien.

Alors je remercie tout le monde. Nous avons dépassé de six minutes le temps que nous avions. Merci beaucoup de votre patience. Benedetta, pourrions-nous distribuer cette version du document sur la liste de diffusion s'il vous plaît ? Comme cela, nous sommes tous d'accord pour la réunion de demain.

ROBERT HOGGARTH : Oui. Nous allons distribuer la version mise à jour sur la liste de diffusion. Ensuite, après cette séance, nous allons préparer les diapositives pour la réunion avec le Conseil d'Administration. Nous allons donc essayer d'avoir pour vous ces informations dans les plus brefs délais pour que les membres et les délégués du GAC puissent les voir avant la réunion.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Rob.

Jorge dans le chat dit qu'on a l'impression que c'est une véritable réunion du GAC. On a l'impression d'être dans une séance de rédaction d'un communiqué.

Merci à tous, merci de vos contributions et de votre patience.

Demain, nous allons commencer notre travail à 13h30 UTC. Essayez de participer aux séances de la GNSO sur le EPDP si vous en avez

---

l'occasion. Gülten a partagé sur le chat le lien pour participer à cette séance.

Rob, c'est une nouvelle main ? D'accord.

Merci à tous. Bonne nuit ou bon après-midi et merci à tous.

GÜLTEN TEPE :

Vous avez un lien qui est partagé pour accéder aux transcriptions et aux documents partagés. Nous allons poursuivre les discussions demain à 13h30 UTC. Nous allons utiliser une autre salle Zoom pour cette séance dont j'ai partagé le lien sur le chat. Vous trouverez également ces liens dans l'invitation que vous avez reçue.

Cette séance est levée et nous allons nous déconnecter. Merci à tous.  
Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**